



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le 30 janvier à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : MM. Martine SOREL Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Jean SUZÉ, Jean-Joël GIL, Marie-Thérèse HERBINIER, Céline ASBROUCQ, Guy FOURNIER, Stéphane FRANCON

•**Personne excusée** : Monsieur Brice GRELLIER

Secrétaire de séance : Madame Céline ASBROUCQ

Délibération révision loyers logement communal en Mairie et ancien presbytère

Bail presbytère : A l'unanimité, le Conseil décide de fixer le loyer mensuel à 204 € (deux cents quatre euros) hors charges pour l'année 2015 (2% d'augmentation).

Bail logement Mairie : A l'unanimité, le Conseil décide de fixer le loyer mensuel à 255 € (deux cent cinquante cinq euros) charges comprises pour l'année 2015 (2% d'augmentation).

Délibération adhésion de la commune de Moussy au Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise

Madame le Maire fait lecture d'un courrier du SIMVVO demandant l'adhésion de la commune de Moussy au Syndicat, la commune d'Ambleville est favorable à l'adhésion de la commune de Moussy au SIMVVO.

Délibération intégration d'un bien sans maître dans le patrimoine communal

Madame le Maire informe le Conseil que les démarches entreprises pour retrouver un éventuel propriétaire de la maison et du terrain situés au Vaumion ont conclu à l'absence de propriétaire connu et demande au Conseil Municipal l'autorisation d'intégrer ces propriétés dans le patrimoine communal. Décision approuvée à l'unanimité.

Délibération dépenses investissement

Madame le Maire fait part au Conseil qu'afin de faire face aux dépenses qui pourraient se présenter en investissement avant le vote du budget primitif de 2015, il y a lieu de prendre une délibération à hauteur de 25% maximum du montant voté en investissement sur le précédent budget.

Le montant des dépenses d'investissement au BP 2014 aux comptes 20 et 21 était de 69 744 euros.

Le Conseil après en avoir délibéré décide de répartir la somme de 17 436 euros comme suit 8 000 euros au compte 20 et 9 436 euros au compte 21.

Demande de subvention ADMR

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) concernant une demande de subvention, la commune participants également aux frais de transport, il a été décidé à l'unanimité de verser une somme de 92 euros (8 habitants sont concernés)

Demande de subvention de l'association ODYSSEE

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de demande de subvention de l'association ODYSSEE dont l'objectif est l'accompagnement et le maintien à domicile de patients atteints de maladies graves évolutives ou chroniques, il a été décidé à l'unanimité de verser une subvention de 50 euros.(3 habitants sont concernés)

Point sur les commissions

Commission animation : Guy FOURNIER, Président de la Commission Animation, mentionne les dates à retenir pour l'année 2015 :

- Chasse aux œufs le lundi 06/04- Concert de chorale à l'église le 23/05 - Fête de village le 21/06 - Brocante le 18/10

Commission travaux : Jean-Jacques SCHREIBER fait la liste des travaux envisagés selon leur priorité sur la commune, il indique que les travaux d'aménagement concernant le stationnement du car scolaire débuteraient courant mars par l'enfouissement des réseaux. Une réunion de concertation avec l'Architecte, le Syndicat d'Electricité, Monsieur ALBIN du Conseil Général et l'entreprise GED est prévue le 13/02.

En ce qui concerne la place du Monument aux Morts, nous attendons l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Commission finances : Philippe BOUILLETTE informe que la commission finance s'est réunie le 23 janvier et travaille à l'élaboration du budget primitif 2015.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h, la date du prochain conseil est fixée au vendredi 20 mars 2015 à 19h30.

INFOS DIVERSES

Dates des encombrants

Mardis 10 mars et 02 juin, jeudi 29 octobre. Pensez à les sortir la veille.



Dates élections

Elections départementales : 1^{er} tour Dimanche 22 mars, 2^{ème} tour dimanche 29 mars



Assainissement

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA) finalise l'étude des diagnostics et propose une réunion publique dont la date n'est pas encore fixée, nous vous en tiendrons informés.



Recensement de la population



Le recensement se terminera le 14 février, dans l'ensemble, Mme Dominique FOURNIER, agent recenseur, a été bien reçue, nous rappelons que le recensement est obligatoire pour toute personne résidant de manière permanente sur la commune et que tout refus est passible d'une amende de 38 euros. Nous rappelons également que le nombre d'habitants détermine le montant de la dotation de l'Etat. Merci de votre compréhension.

Recensement militaire



Les jeunes Français, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser à la mairie, entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Important



Afin de communiquer le plus rapidement possible en cas d'incident grave sur la commune, les personnes qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à transmettre au secrétariat un numéro de portable et/ou adresse mail. Ces données resteront évidemment strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du Plan de Sauvegarde ou pour toute autre information utile à transmettre aux habitants. (Merci de déposer vos coordonnées à mairie.ambleville@wanadoo.fr ou au 01.34.67.71.01)

Fermeture du secrétariat

Du 18/02 au 25/02 inclus

